

## BORDEREAU DE VERSEMENT

Intitulé du service versant (doit être énoncé intégralement, sans sigle).	
Intitulé du service auteur (si différent du précédent)	
Responsable du versement	Tel.
Nombre total d'articles (boîtes, registres) :	

Statut du service versant :		
Métrage :	Dates extrêmes du versement :	
Année(s) de révision :		
Conservation intégrale	Conservation partielle	Elimination
Délai de communicabilité maximum :		
Date de communicabilité de la totalité du versement :		
<b>Sommaire du versement</b>		
N° des articles	Description sommaire et dates extrêmes des principales catégories des documents	

Bordereau de      pages (y compris la présente page)	Pris en charge le :
Le chef du service versant	Le Directeur des Archives départementales



